

16 avril 1980 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Communiqué conjoint publié à l'issue de la visite officielle en France du Président vénézuélien, M. Luis Herrera Campins, Paris, le 16 avril 1980

` Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes `

- 1) A l'invitation du Président de la République française, le Président de la République du Venezuela et Mme HERRERA CAMPINS ont effectué une visite officielle en France du 14 au 17 avril 1980 ` date `.

- 2) Cette visite s'est déroulée dans un climat particulièrement cordial, qui est la marque des relations traditionnelles d'amitié qu'entretiennent les deux pays, l'un et l'autre profondément attachés au respect des principes démocratiques et des droits de l'homme.

- Les deux Chefs\_d\_Etat se sont longuement entretenus des grands problèmes de l'actualité internationale et de la situation en Europe Occidentale et en Amérique latine. Ils ont examiné dans le détail les relations entre leurs deux pays et les moyens de les développer conformément à la volonté de coopération qui existe entre les deux peuples.\

` Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes `

- 3) Ont participé aux entretiens qui ont eu \_lieu pendant la visite

- Pour la partie française:

- M. Raymond BARRE, Premier ministre,

- M. Yvon BOURGES, ministre de la Défense,

- M. Jean FRANCOIS-PONCET, ministre des Affaires étrangères,

- M. André GIRAUD, ministre de l'Industrie,

- M. Jean-François DENIAU, ministre du Commerce extérieur,

- M. Jean-Pierre SOISSON, ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs,

- M. Jean-Philippe LECAT, ministre de la Culture et de la Communication,

- Mme Monique PELLETIER, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la condition féminine,

- M. Olivier STIRN, secrétaire\_d\_Etat aux Affaires étrangères,

- M. Jacques WAHL, Secrétaire général de la Présidence de la République.\

` Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes `

- Pour la partie vénézuélienne :

- M. José Alberto ZAMBRANO VELASCO, ministre des Relations extérieures,

- Le Général de division Luis Enrique RANGEL BURGOIN,

- ministre de la Défense,

- M. Humberto CALDERON BERTI, ministre de l'Energie et des Mines,

- M. José Luis ZAPATA ESCALONA, ministre de l'information et du Tourisme,

- M. Ricardo MARTINEZ MARTINEZ, ministre d'Etat pour la Planification,

- Mme Mercedes PULIDO DE BRICENO, ministre d'Etat pour la Participation de la femme au développement.\

` Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes `

- 4) Les Présidents ont exprimé l'attachement de leurs gouvernements aux principes et aux buts de la Charte des Nations-unies ` ONU ` . Ils ont souligné le rôle fondamental de l'Organisation en tant que tribune ouverte à tous les Etats sur une base d'égalité. Ils ont réaffirmé son importance pour l'affermissement de la paix dans le monde et l'utilité de son action pour développer par la voie du dialogue la coopération internationale, notamment entre le Nord et le Sud

voie du dialogue la coopération internationale, notamment entre le Nord et le Sud  
`dialogue\_Nord-Sud`. Ils sont convenus d'appuyer tous les efforts destinés à renforcer son efficacité.

- Devant les graves atteintes `otages` récemment portées aux normes internationales les plus anciennes, notamment codifiées par les conventions de Vienne, les Présidents ont condamné avec la plus grande fermeté les atteintes portées aux missions diplomatiques ainsi qu'à l'intégrité physique, la liberté et la dignité des représentants diplomatiques.\

`Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes`

- 5) Les Présidents ont exprimé leur préoccupation devant la poursuite de la course aux armements, notamment nucléaires, et la nécessité de parvenir à des mesures de désarmement véritables ayant pour but final un désarmement général et complet sous contrôle international efficace. Ils considèrent que ces mesures doivent se fonder sur la reconnaissance du droit de tous les Etats à la sécurité.

- Soulignant l'importance qu'ils attachent aux résolutions de la dixième assemblée extraordinaire des Nations-unies `ONU` consacrée au désarmement, ils ont confirmé leur intention d'apporter une contribution effective à la -recherche de solutions concrètes qui tiendraient \_compte notamment de l'utilité d'une approche régionale des problèmes de la sécurité.

- Ils se sont déclarés favorables à la mise en\_place de mécanismes permettant de libérer les ressources aux fins du développement au fur et à-mesure des progrès réalisés dans le domaine du désarmement.

- Le Chef\_d\_Etat français a rappelé que son pays suivait avec sympathie les efforts menés en Amérique latine pour parvenir à une autolimitation de l'usage et du transfert des armes conventionnelles dans cette région.\

`Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes`

- 6) Les Présidents ont exprimé leur inquiétude devant les graves tensions récemment apparues dans diverses régions du monde et qui ont porté une atteinte sérieuse à la politique de détente. Ils ont souligné leur attachement commun aux principes de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats. Ils ont rappelé la nécessité de fonder les relations entre les Etats sur :

- l'égalité et le respect réciproque,

- la non intervention dans les affaires intérieures des autres pays, le pluralisme idéologique et le respect du droit des Etats à définir librement leurs options,

- le règlement pacifique des différends, le dialogue et la coopération en\_vue de sauvegarder la sécurité et la paix dans le monde.\

`Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes`

- 7) Les Présidents ont évoqué la situation dans les Caraïbes, région où leurs deux pays sont présents et sont convenus de tenir entre eux des consultations fréquentes afin de concerter leur action en\_faveur du développement et de la paix dans la région.

- A cet égard, ils se sont félicités du progrès de la négociation -entreprise en\_vue de délimiter sur la base des principes d'équité et de justice les frontières maritimes entre le Venezuela et les départements français des Caraïbes `DOM`, et de l'accord de principe intervenu le 13 mars 1980 `date`.\

`Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes`

- 8) Les Présidents ont exprimé leur préoccupation devant la détérioration de la situation économique mondiale. Ils ont souligné la nécessité, pour tous les Etats, dans une claire conscience de leurs responsabilités respectives, de coopérer de façon constructive, afin d'obtenir une évolution des relations économiques internationales qui assure un développement économique et social accéléré au bénéfice de tous, et particulièrement des pays en voie de développement.

- Ils ont réaffirmé la nécessité d'une participation accrue des pays en voie de développement aux échanges internationaux, à l'organisation des relations économiques internationales, ainsi que d'un accès plus large aux connaissances scientifiques et technologiques.

- Ils ont confirmé leur commune détermination de contribuer activement, tant au-sein des

Nations-unies, où vont s'ouvrir les négociations globales prévues par l'Assemblée générale, que dans les autres enceintes internationales compétentes, à l'établissement d'un nouvel ordre économique international.\

`Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes `

- 9) Les deux Présidents ont examiné tout particulièrement la situation énergétique mondiale.

- Le Président HERRERA CAMPINS s'est référé à des initiatives formulées au sein de l'OPEP en vue d'engager un dialogue entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement et rappelé les efforts de l'Organisation pour garantir aux pays en développement leur approvisionnement en pétrole et mettre en place d'autres mécanismes de coopération pour leur développement.

- Le Président de la République française a rappelé, pour sa part, que son pays poursuivait, notamment dans le cadre européen, un effort nouveau de limitation et de rationalisation de la consommation d'énergie ainsi que le développement des ressources alternatives au pétrole.

- Les deux présidents ont ensuite examiné les échanges établis entre la France et le Venezuela et la perspective d'une coopération équilibrée sous forme d'échanges de technologie dans le domaine de l'énergie.

- A cet égard, ils ont relevé avec satisfaction la signature le 21 mars `1980 ` date ` dernier à Caracas d'un accord de coopération générale, scientifique, technique et industriel entre l'Institut Français du Pétrole `IFP` et le Centre de Recherche et de Développement du Pétrole du Venezuela (INTEVEP).

- Les deux Présidents ont souligné l'importance que revêtirait pour leurs deux pays une augmentation significative de leurs échanges dans le domaine pétrolier.\

`Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes `

- Les deux présidents ont insisté sur la contribution de la solidarité politique et de l'intégration économique régionale à l'affermissement de la paix dans le monde.

- Le Président HERRERA CAMPINS a transmis au Président GISCARD D'ESTAING un message d'amitié des chefs d'Etat des autres pays membres du Pacte andin, Bolivie, Colombie, Equateur et Pérou, qui l'ont mandaté pour traiter avec le Gouvernement français des thèmes relatifs au Groupe andin et, spécialement, du dialogue engagé avec la Communauté économique européenne.

- Le Président de la République française a rappelé la signification du message que le Conseil européen a adressé aux Chefs d'Etat du Pacte andin à l'occasion du dixième anniversaire de l'Accord de Carthagène et s'est félicité de la vocation démocratique de cette communauté et du large développement de son audience internationale. Il a noté avec intérêt les progrès récemment réalisés par le Pacte andin dans son développement institutionnel, sa cohésion politique et dans ses programmes d'intégration économique.

- Dans ce sens, le Président HERRERA a souligné la détermination du Venezuela et du groupe andin de continuer les efforts afin de promouvoir l'institutionnalisation de la liberté et de la démocratie en Amérique latine.

- Les deux présidents se sont déclarés convaincus de la nécessité de poursuivre activement les contacts et la coopération établis entre leurs deux régions respectives et ils ont exprimé le souhait qu'un accord de coopération vienne prochainement renforcer ces liens.\

`Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes `

- 11 Les deux Présidents, qui se sont félicités de la cordialité des relations entre les deux pays, sont convenus de donner un nouvel élan à leur coopération économique. La récente visite à Caracas du ministre français de l'Industrie a notamment contribué à l'identification des secteurs dans lesquels une coopération industrielle et technologique est envisagée.

- Outre le domaine des hydrocarbures, il s'agit :

- des transports,

- des télécommunications, y compris spatiales,

- de l'agriculture et des industries agroalimentaires,

- de la pétrochimie,

- de la sidérurgie,
  - de l'automobile,
  - de l'énergie électrique et de l'électronique,
  - des énergies nouvelles et renouvelables,
  - de l'aéronautique civile,
  - des mines,
  - des infrastructures portuaires,
  - de l'océanologie,
  - du logement social,
- Les deux présidents, tout en notant que les échanges commerciaux ont marqué en 1979 une tendance à l'harmonisation, ont constaté qu'ils restent insuffisants au regard des potentialités respectives des deux pays. Ils sont convenus de faire porter leurs efforts vers un accroissement de ces échanges dans les deux sens. Ils ont décidé dans cette perspective d'étudier l'intégration à l'Accord-cadre de Coopération Economique et Industrielle du 5 octobre 1977 de nouveaux secteurs et d'organiser les groupes de travail sectoriels correspondants. D'autre part, une mission commerciale vénézuélienne sera reçue dans un proche avenir en France.\

` Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes `

- 12) Les deux présidents se sont félicités de la qualité de coopération culturelle, scientifique et technique entre leurs pays et ont souligné l'importance des réalisations dans le domaine de la formation professionnelle notamment d'ingénieurs, de cadres et de techniciens. La signature, par les deux ministres des Affaires étrangères au-cours de la visite, d'un accord complémentaire à l'accord-cadre de coopération culturelle, scientifique et technique relatif aux Instituts universitaires de technologie au Venezuela, constitue une nouvelle manifestation du dynamisme de cette coopération.

- Les deux Présidents ont pris acte avec satisfaction des résultats de la dernière commission mixte, réunie dans-le-cadre de l'accord du 15 novembre 1974 `date` et ils ont manifesté leur intérêt pour l'intensification de la coopération existante. A cet égard, la partie vénézuélienne a présenté des propositions complémentaires au programme de coopération scientifique et technique, qui incluent les domaines de la planification et du développement social, de la science et de la technologie des communications et des transports, de l'aéronautique, de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables, de l'agriculture et de l'élevage. Il a été convenu que l'étude de ces propositions serait poursuivie entre les services compétents.

- Ils ont également manifesté leur intérêt pour une coopération dans le domaine du sport. Un groupe de travail franco - vénézuélien sera constitué, afin d'analyser les modalités de cette coopération et d'en concrétiser l'exécution.

- Les deux présidents ont rappelé l'intérêt qu'ils attachent à l'étude de leurs langues respectives et au bon fonctionnement des établissements franco - vénézuéliens qui s'y consacrent. Ils se sont félicités de l'augmentation des échanges culturels et artistiques.\

` Politique étrangère ` relations franco - vénézuéliennes `

- 13) Le Président de la République du Venezuela a exprimé sa profonde reconnaissance pour les délicates attentions dont son épouse, la délégation officielle l'accompagnant et lui-même ont été l'objet. Il a remercié le Président de la République française de cette invitation qui a permis de constater l'identité des intentions, le désir d'engager des -entreprises communes et l'intérêt de développer des projets qui contribueront à revitaliser les relations entre les deux pays.

- Le Président HERRERA CAMPINS a invité le Président GISCARD D'ESTAING à effectuer une visite officielle au Venezuela.

- Le Président de la République française a accepté avec grand plaisir. La date de cette visite sera fixée ultérieurement.\